



## Prime REP+ :

# **gagnons une mise en œuvre immédiate et effective pour toutes et tous.**

COMMUNIQUÉ

Si les primes ne sont pas une solution pour la CGT, celles liées à l'Éducation prioritaire sont nécessaires car elles reconnaissent la spécificité du travail dans ces écoles et établissements. Jusqu'à peu, seuls les personnels enseignants les touchaient, mais la situation évolue.

Suite à une procédure lancée au Tribunal Administratif en 2019, la CGT Éduc'action Créteil a obtenu en 2020 le versement de la prime REP+ pour les personnels de service social de son académie. La CGT Éduc'action Paris l'a imitée et a gagné à son tour.

Le 12 avril 2022, le Conseil d'État a rendu une décision ordonnant l'attribution de la prime REP+ aux AEd travaillant dans les collèges d'Éducation prioritaire. Elle est le résultat d'une procédure engagée par SUD Éducation et nous nous félicitons de cette victoire juridique.

Ces deux victoires juridiques, adossées à des mobilisations, conduisent aujourd'hui le ministère à envisager l'élargissement de cette prime à l'ensemble des catégories de personnels travaillant en REP et REP+. À ce titre, 74 millions d'euros ont été budgétés dans le projet de loi de finances 2023.

Reste à savoir quelles seront les modalités mises en œuvre nationalement et dans les académies. La CGT Éduc'action revendique le versement de ces primes pour l'ensemble des personnels travaillant en Éducation prioritaire et sera vigilante à son application égalitaire sur l'ensemble du territoire.

La CGT Éduc'action invite l'ensemble des personnels travaillant en Éducation prioritaire à se rapprocher de ses syndicats départementaux pour interpeller les rectorats.

Elle invite notamment les personnels non-titulaires (AEd, AESH, enseignant.es, CPE, Psy-EN, ATSS) à déposer des saisines sur le sujet dans les Commissions Consultatives Paritaires Académiques (CCPA) et à contacter les élu·es CGT Éduc'action qui pourront les aider dans les démarches et intervenir sur cette question.

*(L'avancée de ces revendications passera également par la visibilité médiatique et les mobilisations de toutes ces catégories de personnels).*

Montreuil, le 10 octobre 2022